



AMO POUR LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE ÉNERGIE PATRIMOINE

OBJECTIFS

Définir pour les bénéficiaires du marché une stratégie énergétique et patrimoniale prenant en compte les enjeux liés à l'énergie, à la réglementation et au patrimoine.

RÉFÉRENCES

CCTP : chapitre 1 / BPU : E-Missions 1

MISSIONS 01

à disposition

- 1.1 | Diagnostic de Performance Énergétique réglementaire
- 1.2 | Pré-diagnostics énergétiques
- 1.3 | Fiche synthèse bâtiment, audit énergétique et technique
- 1.4 | Étude du confort d'été et de demi-saison
- 1.5 | Assistance à la définition d'un SDEI ou d'un PSE/PSP
- 1.6 | Base de données patrimoniale
- 1.7 | Assistance à la sobriété énergétique de la collectivité
- 1.8 | Assistance à la rédaction des dossiers techniques de modulation des objectifs du décret tertiaire